

# Faut-il encourager l'adoption : une enquête dans le canton de Vaud

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **32 (1944)**

Heft 654

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-265082>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Faut-il encourager l'adoption ?

### Une enquête dans le canton de Vaud

N. D. L. R. — Nos lectrices liront ci-après avec intérêt les conclusions et thèses formulées par Mme M. Pidoux, dans le travail de diplôme qu'elle vient de présenter à ce sujet à l'École Sociale de Genève (directeur du travail, M. Maurice Veillard).

1. Notre enquête nous a permis de constater que les parents adoptifs et les adoptés sont les meilleurs défenseurs de l'adoption, et que celle-ci peut être encouragée à la condition d'éviter certains écueils.
2. Il serait faux de croire que l'adoption met en danger la famille en retenant tel couple d'avoir des enfants. C'est méconnaître la force du sentiment maternel chez la femme et du désir de paternité chez l'homme. L'adoption pose, elle aussi, la question de la mission de la femme.
3. On peut regretter que notre Code civil n'ait pas prévu d'exceptions qui permettraient à un couple d'adopter avant l'âge légal de 40 ans, quand il y a quasi certitude que la stérilité est absolue. Les médecins spécialistes devraient être consultés à temps par les couples qui songent à adopter, ce qui éviterait à bien des adoptions de « mal partir ».
4. Quand l'adoption légale ne peut encore se faire ou qu'elle n'interviendra jamais, des mesures de protection sont nécessaires, et pour l'adoptant et pour l'adopté. (Acte de renonciation signé par les parents naturels, prononciation de la déchéance paternelle et nomination d'un tuteur dans les cas graves, paiement « incognito » des futurs adoptés, afin d'éviter tout contact avec la famille naturelle.)
5. Un sûr moyen d'encourager l'adoption serait d'en diminuer les frais. La taxe que perçoit l'Etat dans certains cantons, au moment où l'autorisation d'adopter est donnée, ne pourrait-elle pas être réduite si ce n'est supprimée ? Les frais de notaire, de changement

de nom, d'achat de la bourgeoisie de l'adoptant devraient également être diminués dans toute la mesure du possible. L'adoption fait œuvre de prévoyance et d'assistance sociale et ses bienfaits sont à l'incertitude échappés. La crainte des frais seule ne devrait pas retenir d'adopter légalement.

6. Un Service spécialisé dans les questions d'adoption serait utile dans bien des cantons. Il aurait pour tâche :
  - 1) de se mettre en rapport avec les mères d'enfants illégitimes et les mères chargées de famille afin d'examiner si leur détermination de laisser adopter leur enfant se justifie, ou s'il ne vaudrait pas mieux aider plutôt la mère pour qu'elle élève elle-même son enfant;
  - 2) grouper les noms des enfants susceptibles d'être adoptés et veiller à ce que les enquêtes concernant le milieu, l'hérédité, l'état de santé physique et mentale de ceux-ci soient faites à fond;
  - 3) enquêter également sur le milieu dans lequel l'enfant va être appelé à vivre; mettre à l'épreuve le désir d'adopter des parents;
  - 4) surveiller la marche de l'adoption tout au moins pendant les premiers mois;
  - 5) examiner avec les parents adoptifs qui le désirent les problèmes spéciaux à l'adoption, (difficultés de comportement chez l'adopté, réactions pénibles au moment où il apprend qu'il est adopté, etc., etc.);
  - 6) déplorer les offres d'adoptions malhonnêtes.
7. L'adoption « totale » est une expérience de haute portée morale et spirituelle. Elle ne peut commencer et se poursuivre que dans une atmosphère de vérité.
8. Il y a actuellement en Suisse plus de couples qui cherchent à adopter que d'enfants susceptibles de l'être. Si la Suisse continue à être épargnée par la guerre, n'y aurait-il pas une tâche précise pour elle auprès de tant de malheureux orphelins ?

ce qu'elle lui a donné de son cœur et de son enthousiasme ! Membre de notre Comité depuis vingt-cinq ans en tout cas, elle nous a apporté, non seulement sa fidélité à toute épreuve, mais aussi le réconfort de sa chaleur vibrante, qui nous faisait lui dire, et combien de fois ! qu'elle était plus jeune que toutes les jeunes ! Avec elle, toujours, il fallait aller de l'avant, sans jamais se décourager, toujours choisir la solution la plus hardie, sans avoir peur des conséquences, ajoutant à ce magnifique exemple le poids de sa grande autorité morale et professionnelle, celui de son raisonnement lucide auquel

il n'était guère possible de s'opposer, comme aussi les sympathies que nous gagnait sa bienveillante personnalité. Et cette même ferveur, elle l'apportait également à nos questions suffragantes nationales, et aussi, et combien vivante ! dans le domaine international. Elle a suivi avec un intérêt passionné nos grands Congrès, Rome, Paris, Berlin, elle a soutenu notre Alliance Internationale, accueilli et entouré ses chefs, lors des Assemblées de la S. d. N. les amenait à Genève: car, tout en aimant et admirant le pays qui était devenu le sien, elle avait une âme largement internationale, ouverte aux mentalités, aux traditions, aux aspirations, au génie propre d'autres peuples, et, il n'est pas nécessaire de le dire, en ces dernières années dont elle souffrit profondément, à leurs détresses...

Notre journal, lui aussi, lui tenait directement à cœur. Abonnée de la première heure, amie fidèle et généreuse, elle en a lu ou s'en est fait lire chaque numéro jusqu'à sa fin, en discutant les articles et l'inspiration avec toujours ce même intérêt actif, ce même désir

de progrès, ce même amour des idées. Car l'on pouvait parler de tout avec elle, aussi bien de grandes questions générales que des petits détails de la vie familiale qu'elle suivait avec une amitié quasi maternelle. Doucement malicieuse, jamais désabusée, malgré sa longue expérience de la vie et des humains, elle savait rire, vous taquiner affectueusement, et aussi, et combien ! vibrer, admirer: quelles joies ne lui ont pas données un beau concert, une discussion palpitante, une Exposition comme celle du Prado, un voyage, un spectacle de nature comme celui du lac qui illuminait à chaque heure ses fenêtres !... Elle savait aimer, et c'est pour cela que nous l'aimions tant. Et c'est pour tout ce qu'elle fut que nous avons été fiers d'elle, comme d'un exemple frappant de ce que peut être une femme, mais aussi et parce qu'elle nous a quittées que nous nous sentons maintenant si tristement orphelins.

### Mme Girardet-Vieille

Nos lecteurs vaudois et genevois ont appris par les journaux le décès récent de celle que nous n'avons pas oubliée tous ceux d'entre eux qui connurent les temps héroïques de notre mouvement avant, pendant, et après l'autre guerre. Ils s'étonneront sans doute de ne pas trouver ici l'hommage reconnaissant à sa mémoire que nous aurions tenu à lui rendre; mais sa famille nous ayant fait savoir que sa volonté nettement exprimée était qu'il ne fût question d'elle dans aucun article de journal après sa mort, nous ne pouvons que nous incliner respectueusement devant ce désir, manifestant seulement à tous les siens, au près et au loin, notre plus chaude sympathie et nos plus vifs regrets.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

## Où est le cumul ?

A relever dans le dernier numéro du Schweiz. Frauenblatt la remarque si juste de notre confrère Emmi Bloch: mentionnant le cas, sur lequel nous n'avons pas besoin d'insister d'un magistrat fédéral bien connu qui, ayant obtenu d'abord une pension de 14.000 francs, vient de s'en faire attribuer une seconde de 6.000 francs par le tribunal auprès duquel il avait recouru contre le gouvernement de son canton !... Emmi Bloch se demande pourquoi, lorsqu'il s'agit d'une femme mariée, mais accomplissant personnellement un autre travail que son mari, plusieurs de nos législations lui interdisent toute activité rétribuée? alors que l'on voit un tribunal accéder généralement à des réclamations, dont le moins qu'on puisse dire est leur absence d'équivalence morale?...

Que nous aimerions avoir, à la suite de ce fait-divers, une vraie définition de l'affreux terme de « cumulard », dont nous avons, l'autre jour encore, entendu qualifier une femme qui contribue par son travail aux frais du ménage !...

## DE-CI, DE-LÀ

### Succès féminins.

Nous sommes heureuse d'annoncer la nomination comme membre de la Fondation Pro Helvetia

L'élyséen voyage aux champs harmonieux, O toi, sage Myrto, qui préfères les dieux.

Cette évocation si pure ne rappelle-t-elle pas les poèmes de la Grèce antique ?

HELENE NAVILLE.

J. DE MESTRAL-COMBREMENT: La carrière d'André Carnegie. Payot, éd., Lausanne.

Si j'avais un grand fils, je lui donnerais à lire La carrière d'André Carnegie pour lui faire connaître la noble vie du « Roi de l'acier », qui acquit sa colossale fortune par ses propres moyens, loyalement, qui la mit au service des intérêts collectifs, et sut se faire des amis de ses ouvriers. Si j'avais une grande fille, je lui donnerais aussi à lire ce beau livre. Elle y apprendrait qu'un homme d'affaires peut avoir un cœur sensible; elle y trouverait l'expression d'un amour familial dont le rayonnement éclaire d'un bout à l'autre l'histoire de l'exceptionnel travailleur que fut André Carnegie, manufacturier, philanthrope et parfait honnête homme.

Quoiqu'il appartienne au genre dit « sérieux », le nouvel ouvrage de M<sup>lle</sup> Mestral de Combremont intéressera les jeunes autant que nous-mêmes. Dans le merveilleux enchaînement des circonstances qui, du petit André, fils d'un modeste tisserand écossais, feront un des hommes les plus riches du monde, tout est vivant, attrayant, instructif quant aux temps modernes. De l'époque difficile des débuts à l'ère de prospérité, cette vie se déroule en une vaste fresque où les pouvoirs humains sont représentés à peu près sous toutes leurs faces. Carnegie était doué d'une manière extraordinaire. Le sens des affaires lui était inné. Mais ses habitudes de réflexion, la lucidité



Le crayon suisse

de Mme Cuénod-de Muralt (La Tour-de-Peilz), que nous connaissons bien toutes nos lectrices du canton de Vaud pour son activité depuis des années à la présidence de l'Union des Femmes de Vevey. Mme Cuénod, abonnée dès longtemps à notre journal, est encore membre du Comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses, et son intérêt pour les questions d'ordre social et intellectuel la désigne tout naturellement pour la tâche nouvelle qui lui incombe. Le Mouvement lui adresse ici ses meilleures félicitations.

Rappelons à propos de cette nomination que, lors de la création de Pro Helvetia, (appelé avant été fait à deux femmes, Mme Trub (Lucerne), vice-présidente de la Ligue suisse des Femmes catholiques, et Mme de Crévenille (Lausanne); mais cette dernière démissionna bientôt, et si plusieurs femmes encore remplissent des fonctions dans des sous-Commissions, le Comité central fut privé d'un membre féminin. Félicitons-nous de ce que cette lacune ait été ainsi comblée.

### Presse romande.

Nos lecteurs savent sans doute déjà que la direction du vaillant petit journal bi-mensuel, l'Essor, vient de passer entre les mains de notre ami Edmond Privat. Nous nous en félicitons, en le remerciant ici de tout ce qu'il a déjà fait et pourra faire de la sorte pour notre cause, mais sans oublier dans l'expression de notre gratitude son prédécesseur, le professeur Albert Schéhaye, toujours si sympathique aux manifestations féministes. A noter encore que la rédaction de l'Essor a été confiée à une femme, M<sup>lle</sup> Madeleine Jéquier, à Cormondrèche (Neuchâtel).

### A qui le portrait de Manon ?

Il paraît que plusieurs de nos lectrices, ayant beaucoup admiré le ravissant portrait par Liotara de Manon Boissier-Lullin qu'a publié notre dernier feuillet (portrait avec lequel plusieurs ont aussi trouvé de la ressemblance avec une descendante de cette femme charmante), ont désiré savoir quel était actuellement l'heureux possesseur de ce tableau. On nous prie de leur faire connaître que c'est M. Jacques de Saussure.

**HOTEL COMTE**  
VEVEY - LA TOUR  
Confort - Belle situation - Jardin



## Quelques livres récents

LOUISE MEYER: Chante l'été. Poésies. Lausanne, Editions Held S. A., 1943.

Mme Louise Meyer n'en est pas à son coup d'essai, car elle a déjà publié plusieurs volumes de vers. Celui dont il est question ici s'inspire surtout de l'été, comme son titre l'indique. C'est sans doute sa saison favorite, contrairement aux poètes qui généralement préfèrent le printemps et ses pas incédés et troublants, ou l'automne et sa langueur mélancolique. L'été avec sa fougue et sa plénitude a le don d'inspirer Mme Meyer: elle le chante sous tous ses aspects, elle l'aime et s'en imprègne, son ardeur l'enthousiasme. En cela, toute proportion gardée, elle fait songer à la comtesse de Noailles.

D'autres sujets la captivent ou la préoccupent: l'amour, la guerre, la vieillesse, la mort, mais l'été reste la note dominante de son œuvre. Mme Meyer est poète dans le sens le plus absolu du terme. La poésie est son art, sa joie.

Seule la poésie est ma raison de vivre !  
Que ferais-je des jours si je ne pouvais suivre  
Mon rêve, fier, joyeux, folâtrant et lutin,  
S'il me fallait savoir les laideurs du destin...

Ce que nous nous permettons de lui reprocher, certes ce n'est pas d'être poète: on ne l'est jamais trop, mais d'abuser un peu de sa grande facilité. Avec son don poétique, elle pourrait chercher, pour exprimer sa pensée, des mots plus justes, plus rares, dirions-nous, qui donneraient une valeur plus grande à son œuvre.

Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage.

A mieux suivre ce conseil, son inspiration y eût gagné. Quant à sa versification, elle s'inspire généralement des règles classiques, sans dédaigner parfois quelques incartades hors du droit chemin.

Parmi les très nombreux poèmes qui composent ce volume, nous retenons les vers suivants qui nous ont semblé les meilleurs, les plus achevés:

MYRTO

Quels dieux attendais-tu, Myrto, fillette brune,  
Debout sur la colline, haute comme les dunes,  
Dans les herbages durs, dans le vent qui passait,  
Tes deux bras étendus et tes cheveux défaits,  
Avec l'immense nuit plus bas que tes pieds nus;  
Dis-moi, jeune Myrto, quels dieux attendais-tu ?  
— La colline était noire, obscure, mon enfant.  
Sa chanson de berceuse en passant l'apportait  
La senteur distillée au ajoncs, aux fougères,  
Et la saveur de sel prise à la vague amère.  
L'Océan t'apportait de l'horizon ses fleurs  
De rouils incessant aux changeantes splendeurs,  
Tu regardais la nuit... ainsi liée au vent.

Dans les étoiles prises, ô Myrto, mon enfant,  
Quel amour pouvait-il te donner tant de roses,  
De bijoux plus nombreux que cette apothéose  
D'étoiles et de feux, ruissellement plus doux  
De baisers, de caresses en pluie d'aveux fous,  
Que le vent savoureux de menthe et de bruyère,  
D'offrande plus joyeuse et de maison plus fière  
Que cette nuit d'été, où tu fis sous les cieux